

Contrat de réservation 2024

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ

Camping la siesta ** La FAUTE-SUR-MER**

237 ROUTE DE LA TRANCHE SUR MER / 85460 LA FAUTE SUR MER - SIRET : 377 944 905 000 27 CODE APE : 714B

Nom : Prénom : Adresse :
Code postal : Ville : Téléphone :
Téléphone portable :
Mail :

Nom de la responsabilité civile : Numéro de police :
Adresse de l'assurance :

Votre véhicule → N° de plaque : _____ Marque → _____
Véhicule électrique → OUI / NON (rayer la mention inutile) Type de véhicule → _____

Il est INTERDIT de brancher son véhicule électrique ou hybride au locatif ou à l'emplacement

NOMBRE DE PERSONNES AU TOTAL : _____ DONT _____ ADULTES ET _____ ENFANTS.

PARTICIPANTS AU SEJOUR : LES VISITEURS SONT STRICTEMENT INTERDITS A LA PISCINE ET DOIVENT OBLIGATOIREMENT SE PRESENTER A LA RECEPTION LORS DE LEUR ARRIVEE

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

Votre location inclut le nombre de personnes (bébé inclus) prévu lors de la réservation. Si le nombre de personnes se présentant dépasse la capacité de l'hébergement sélectionné, le camping leur refusera l'accès.

RESERVATION D'UN HEBERGEMENT

Arrivée le _____ Départ-le _____ dans la catégorie : _____

→ LES MOBIL HOMES GAMME « CLASSIQUE »

(ARRIVEE DE 16H A 19H ET DEPART DE 8H A 10H) :

- TRIBU 2ch/5pers
- MH tradition <2015 2CH/4pers
- MH Passion 2ch/4 à 6 pers
- MH famille 3ch/6 pers (tv incluse)
- MH Eco - 2ch/5 pers
- MH tradition >2015 2ch/4 pers
- MH passion espace 2ch/4 à 6 pers (tv incluse)

→ LES MOBIL HOMES GAMME « PREMIUM* »

(ARRIVEE DE 16H A 19H ET DEPART DE 8H A 10H) :



- MH VIP 2ch/4pers
- MH VIP 3ch/6 pers
- MH VIP famille XXL 10 pers
- MH VIP PRESTIGE 3ch/6 pers – 2 salles de bain - climatisation

*mobil homes neufs. TV incluse. Lave-vaisselle, isolation ++, literie ++ etc. ... **Animaux non acceptés sur ces hébergements.**

→ LA VILLA



(ARRIVEE DE 16H A 19H ET DEPART DE 8H A 10H EN BASSE SAISON
ARRIVEE DE 14H A 17H ET DEPART DE 8H A 10H EN JUILLET/AOUT)

- LA VILLA DE LA SIESTA 5ch/10 pers

→ LES CHALETS

(ARRIVEE DE 14H A 17H ET DEPART DE 8H A 10H)

- Chalet Nature 3ch/6pers
- Chalet Océan 3ch/5 à 7pers
- Chalet les mouettes 2ch/4pers

→ LES APPARTEMENTS

(ARRIVEE DE 16H A 19H ET DEPART DE 8H A 10H) :

- Appartement confort 2ch/4pers
- Appartement confort 2ch /6pers

OPTIONS SUPPLEMENTAIRES FACULTATIVES SUR HEBERGEMENT

- ASSURANCE ANNULATION : 3.7% DU MONTANT DU SEJOUR (RECOMMANDEE)
- LOCATION DRAP SIMPLE : 10.80€
- LOCATION CHAISE BEBE : 3€/JOUR
- LOCATION LIT BEBE : 3€/JOUR
- PERSONNE SUPPLEMENTAIRE POUR CHALET OCEAN ET VILLA : 12.50€/JOUR ET PAR PERSONNE
- PERSONNE SUPPLEMENTAIRE POUR MH VIP FAMILLE XXL 10 PERS (11^{EME} ET 12^{EME} PERSONNE) : 12.50€/JOUR ET PAR PERSONNE
- LOCATION DRAPS DOUBLE : 17€
- LOCATION DRAPS LIT KING
- LOCATION KIT 2 TORCHONS DE CUISINE : 3.90€
- LOCATION KIT BAIN : 7.40€
- LOCATION TAPIS DE BAIN : 4.50€
- LOCATION TELE **MOBIL HOME** : 5€/JOUR (INCLUE DANS LES MOBIL HOMES FAMILLE, PASSION ESPACE ET VIP)
- CONNEXION / APPAREIL - FIBRE OPTIQUE → 5€/ JOUR 15€/ SEMAINE 20€/ 15 JOURS 25€/ MOIS

CHIEN MAX 15KG. (1 SEUL CHIEN AUTORISE) : 6.5€/JOUR. SEULS LES CHIENS SONT ACCEPTES SAUF CATEGORIE 1 ET 2 /
VACCINATION A JOUR – AUCUN ANIMAL ACCEPTE SANS DEMANDE PREALABLE* (MAXI 15 KILOS).

AUCUN ANIMAL NE SERA ACCEPTE DANS LA GAMME PREMIUM ET DANS LA VILLA

CARNET DE VACCINATION OBLIGATOIRE. *

NOM ET RACE :

N° DE TATOUAGE:.....

RESERVATION D'UN EMPLACEMENT TOILE DE TENTE

Arrivée le (De 16h00 à 19h00) Départ-le..... (De 8h00 à 11h45).

Personne supplémentaire – de 7 ans : 6€/jour

Personne supplémentaire + de 7 ans : 9€/jour

Location de frigo : 5€/jour

Assurance annulation : 3.7% du montant du séjour.

CHIEN MAX 15KG. (1 SEUL CHIEN AUTORISE) : 6.5€/JOUR. SEULS LES CHIENS SONT ACCEPTES SAUF CATEGORIE 1 ET 2 /
VACCINATION A JOUR – AUCUN ANIMAL ACCEPTE SANS DEMANDE PREALABLE* (MAXI 15 KILOS).

CARNET DE VACCINATION OBLIGATOIRE. *

NOM ET RACE :

N° DE TATOUAGE:.....

→ MODALITE DE PAIEMENT

MONTANT TOTAL DU SEJOUR (DONT OPTIONS SUPPLEMENTAIRES/ HORS TAXE DE SEJOUR ET ECO-SENSIBILISATION**): [.....]...€

MONTANT DE LA TAXE DE SEJOUR : NOMBRE D'ADULTES.....X NOMBRE DE NUITS.....X 0.60€ =€

TAUX DE LA TAXE DE SEJOUR APPARTEMENT : 5% DU MONTANT HT (HORS FRAIS DE DOSSIER ET SUPPLEMENTS)
A PAYER A L'ARRIVEE

****ECO-SENSIBILISATION A REGLER A L'ARRIVEE : 0.38€/PERSONNE ET PAR JOUR**

MONTANT DE L'ACOMPTE DEMANDE : [.....] €

MODE DE PAIEMENT **LES CHEQUES NE SONT PAS ACCEPTEES**

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE CARTE BANCAIRE VIREMENT BANCAIRE ANCV ESPECE

PAYPAL

→ CONDITION DE RESERVATION

POUR VALIDER MA RESERVATION : 40% DU MONTANT TOTAL DU SEJOUR* A VERSER LORS DE VOTRE VALIDATION DE RESERVATION.

LE SOLDE DU SEJOUR EST A PAYER AU PLUS TARD 1 MOIS AVANT VOTRE ARRIVEE, PAR CARTE BANCAIRE (PAR TELEPHONE) OU PAR VIREMENT BANCAIRE

(IBAN: FR76 1470 6001 4673 9365 0462 884 – BIC : AGRIFRPP847 – SARL LOCA MOBIL)

*VOIR MONTANT INDIQUE SUR VOTRE BON DE RESERVATION ETABLI PAR LA CAMPING LA SIESTA.

O JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET M'ENGAGE A LES RESPECTER (CF. BROCHURE LA SIESTA ET SITE INTERNET).

EN PLUS DE L'ACOMPTE VERSE, **LE CONTRAT DE RESERVATION EST A RETOURNER SIGNE SOUS 8 JOURS A CAMPING.LA.SIESTA.85@ORANGE.FR.**

LE...../...../..... A:.....

SIGNATURE DU CLIENT : PRECEDEE DE « LU ET APPROUVE »



Conditions Générales de Vente

1- INSCRIPTION ET RESERVATION

Toute réservation sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception du contrat de réservation accompagné d'un acompte, dont le montant varie suivant le type de location réservé et la durée.

- Réservation : 40% du séjour (se reporter au devis établi par le Camping La Siesta) + assurance annulation (facultative). Le solde est à régler 30 jours avant votre arrivée. Pour toute réservation intervenant moins de 30 jours avant votre arrivée, vous devez régler la totalité de votre séjour lors de votre réservation.

Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée afin de conserver votre droit de possession. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement ou location prévue s'il restait sans nouvelle 24h après la date d'arrivée prévue.

LES VISITEURS SONT STRICTEMENT INTERDITS A LA PISCINE ET DOIVENT OBLIGATOIREMENT SE PRESENTER A LA RECEPTION LORS DE LEUR ARRIVEE

2- CONDITIONS DE PAIEMENT

1) 40% à la réservation et le solde, au plus tard, 1 mois avant votre arrivée

2) Ou mensualisation – UNIQUEMENT par prélèvement automatique – voir conditions au 02 51 27 16 75

3- CAUTION

- Les cautions vous seront demandées le jour de votre arrivée et devront être versées par **CARTE BANCAIRE OU ESPECES**.

- Une caution de 350€ (par Mobil Home) et 120€ (par mobil home) pour le nettoyage. Les mobilhomes XXL correspondent à 2 mobil homes.

- Une caution bruit et nuisance de 50€/personne **pour tout groupe dépassant 6 personnes**. Les fêtes ne sont pas autorisées - **toute nuisance ayant lieu entre 22 h du soir et 7 h du matin est considérée comme étant un tapage nocturne et est de ce fait interdite.**

- Une caution de 50€ pour la carte d'accès au camping si votre plaque d'immatriculation n'est pas conforme.

- Une caution de 1000€ dont 300€ de caution ménage, vous sera demandée pour **LA VILLA DE LA SIESTA**

Le matériel de chaque locatif fait l'objet d'un inventaire détaillé. **Le nettoyage est à la charge du locataire.** En fin de séjour, il devra le restituer en **parfait état de propreté** ainsi que son aire de stationnement et les abords de l'hébergement, sous peine de non restitution des 120€ de caution ménage/mobilhome et 300€ de caution ménage pour LA VILLA. Toute dégradation ou objet manquant **non signalé (dans les 24h maximum)** sur l'état des lieux d'arrivée et constatée lors du départ sera déduite de la caution. Le déménagement des équipements d'un locatif sur un autre locatif n'est pas autorisé.

Toutes dégradations, pertes ou casses de matériel et/ou de *vaisselle** seront facturés au titulaire du contrat de réservation et déduit de la caution. En cas de dédommagement supérieur au montant de la caution, vous vous engagez à régler les frais liés à la dégradation causée.

**tarifs sur feuille d'inventaire et/ou sur devis*

4- FORMALITE DE POLICE

Les mineurs non accompagnés d'un responsable légal ne seront pas admis au sein de l'établissement pour y séjourner.

5- ANIMAUX DOMESTIQUE

Le carnet de santé du chien doit être obligatoirement présenté à l'arrivée et être à jour, le tatouage ou puçage est obligatoire. Sont strictement interdits les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie. **L'entrée de l'animal sur le terrain de camping se verra refusé si ces conditions ne sont pas respectées.**

Les animaux domestiques ne sont pas admis dans les bâtiments à usage commun, ni dans les hébergements de la gamme premium ou l'enceinte de la piscine et aires de jeux. Votre animal doit être tenu en laisse en permanence et les besoins doivent être faits en dehors du camping. Les accidents devront être ramassés. Seuls les chiens de moins de 15 kilos sont acceptés. **Chats et autre animal INTERDIT.**

6- INSTALLATION

Les vans, caravanes et camping-car ne sont pas autorisés au sein du camping La Siesta.

7- ANNULATION

Toute annulation de séjour ne donnera lieu à aucun remboursement. Pour tout séjour annulé avant la date d'arrivée, la totalité des sommes versées restera acquise au camping. Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping, il n'y a pas de remboursement possible quel qu'en soit le motif. Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation qui dispose que « le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats : 12°: de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de bien, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

8- ASSURANCE ANNULATION OU MODIFICATION

Il est recommandé de souscrire une assurance annulation et interruption. Elle représente 3.7% du coût du séjour (hors frais de réservation et taxe de séjour). En cas d'annulation ou interruption pour un motif couvert par l'assurance, celle-ci vous permettra d'obtenir le remboursement partiel ou total de votre séjour, selon les conditions prévues au contrat. Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles en ligne sur www.campez-couvert.com.

9- ECO-SENSIBILISATION

Toujours convaincu et motivé pour **réduire son impact sur l'environnement**, le Camping La Siesta innove et investit chaque année dans de nouveaux projets et équipements en faveur du **développement durable**. Donc, au même titre que vous participez avec nous à notre démarche, en respectant notre politique environnementale, en **compostant** bientôt vos déchets organiques, en **triant** les déchets recyclables (plastique, verre, papier,...) en économisant les ressources,... cette éco-sensibilisation sera utile à nos projets environnementaux (nouveaux équipements moins énergivores, poursuite de notre démarche de protection de la faune locale, utilisation d'**énergies renouvelables**...).

Continuons ensemble cette belle aventure éco-citoyenne, même pendant les vacances...

10- PISCINE

Non surveillées. Les enfants restent sous la surveillance de leurs parents. Le port du bracelet est obligatoire. **Le short de bain et l'utilisation des ballons et grosses bouées sont interdits.** Tout manquement au règlement en vigueur à la piscine donnera lieu à une expulsion.

LES VISITEURS SONT STRICTEMENT INTERDITS A LA PISCINE ET DOIVENT OBLIGATOIREMENT SE PRESENTER A LA RECEPTION LORS DE LEUR ARRIVEE

11- DROIT A L'IMAGE

Vous autorisez le camping à utiliser les photos de vous et/ou de votre enfant qui pourraient être prises au cours de votre séjour, sur tout type de support, pour les besoins publicitaires du camping, sans aucune contrepartie.

12- SERVICE CLIENT

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite par LAAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : CM2C (Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs)